



# communiqué

N°: 211  
No.:

Le 13 novembre 1987

## REPRISE DE L'AIDE HUMANITAIRE ET ÉCONOMIQUE BILATÉRALE DU CANADA AU GUATEMALA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark et l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, ont annoncé aujourd'hui l'intention du gouvernement de rétablir le programme d'aide bilatérale au Guatemala. M. Clark a indiqué qu'il enverrait une mission de fonctionnaires au Guatemala au début de 1988 pour entamer des discussions avec le gouvernement guatémaltèque afin de déterminer les utilisations les plus efficaces et les plus appropriées de l'aide du Canada, et de garantir qu'elle atteindra ceux qui en ont le plus besoin.

M. Clark a déclaré que la décision de reprendre l'aide bilatérale constituait une réponse directe aux besoins urgents sur les plans économique et social des pauvres qui représentent la majorité de la population du Guatemala. Cette décision reflète également l'engagement global du Canada d'orienter son aide vers les groupes les plus défavorisés.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a indiqué que la reprise, dans le contexte actuel, de ce programme d'aide bilatérale était une manifestation concrète du soutien du Canada au processus de paix en Amérique centrale, et qu'elle reflétait notre conviction que l'instauration de la paix et de la démocratie suppose nécessairement l'engagement d'améliorer les conditions de vie économiques et sociales de l'ensemble de la population de l'Amérique centrale.

.../2